**Crèche « Le Berceau »**
Rue Renier Chalon 15
1050 Bruxelles
02/515.60.47

# Projet pédagogique

Sabrina Casal, Infirmière
Felipe Ribeiro, Infirmier Dirigeant

Dernière mise à jour en Avril 2013

**1. Présentation de la crèche – Organigramme ..... 3**
**2. Avant l'entrée ..... 3**
**A. L'avance forfaitaire ..... 4**
**B. Les tarifs ..... 4**
**C. La visite à domicile (VAD) ..... 4**
**D. La visite médicale d'admission ..... 4**
**E. La familiarisation ..... 5**
**3. Le 1er jour officiel ..... 6**
**4. La vie en crèche et le projet éducatif ..... 7**
**A. Introduction ..... 7**
**B. L'accueil - La séparation - Les retrouvailles ..... 7**
► ***Les Bébés*** ***9***
► ***Les Moyens*** ***9***
► ***Les Grands*** ***9***
**C. L'alimentation et le moment des repas ..... 10**
► ***Les Bébés*** ***10***
► ***Les Moyens*** ***11***
► ***Les Grands*** ***11***
**D. Le sommeil ..... 12**
► ***Les Bébés*** ***12***
► ***Les Moyens*** ***13***
► ***Les Grands*** ***13***
**E. Le temps des changes et des soins ..... 13**
**F. La surveillance médicale préventive ..... 14**
**G. L'éveil et l'aménagement des sections ..... 15**
***Aménagement intérieur*** ***15***
► ***Les Bébés*** ***16***
► ***Les Moyens*** ***16***
► ***Les Grands*** ***16***
***Aménagement extérieur*** ***17***
**H. La sécurité affective au quotidien ..... 17**
**5. La gestion des transitions quotidiennes ..... 18**
► ***1. Le maintien et l'amélioration des périodes de familiarisation*** ***18***
► ***2. L'organisation du changement de section des puéricultrices*** ***19***
**6. Les relations avec les parents ..... 19**
**7. Outils déjà utilisés pour la réalisation de notre projet ..... 20**
**8. Conclusion ..... 20**
**9. Annexes ..... 20**
**A. Planning de la journée Section des Bébés ..... 21**
**B. Planning de la journée Section des Moyens ..... 23**
**C. Planning de la journée Section des Grands ..... 24**

# 1. Présentation de la crèche – Organigramme

La crèche « Le Berceau » est autorisée et subsidiée par l'ONE pour l'accueil de 42 enfants de 0 à 3 ans
La crèche comprend 3 sections :

- Les **Bébés** : de 0 à 12 - 13 mois
- Les **Moyens** : de 12 - 13 à 20 - 22 mois
- Les **Grands** : de 20 - 22 mois à 3 ans

Le personnel se compose de :

- 1 pédiatre attaché à la crèche
- 1 infirmier social responsable (75 %)
- 1 infirmière sociale (mi-temps)
- 1 secrétaire administrative (mi-temps)
- 11 puéricultrices (=> 10 équivalents temps plein)
- 1 cuisinière (temps plein) et 1 aide cuisinière (temps plein)
- 2 techniciennes de surface (une à temps plein & l'autre à 3/4 temps)

Mais également,

- de stagiaires puéricultrices
- de stagiaires infirmières (occasionnellement)
- de stagiaires en diététique (rarement) ou aspirant(e) en nursing
- d'étudiant(e)s en période de vacances (stagiaires en puériculture, nettoyage…)

# 2. Avant l'entrée

Lors de l'inscription de votre enfant, qui se fait par l'intermédiaire d'un document officiel signé par vous et nous, l'infirmier-dirigeant, l'infirmière ou la secrétaire vous expliquent en quelques mots **l'organisation des crèches.**

A cette occasion, plusieurs documents peuvent vous être remis tels que **ce projet pédagogique ;** le **Règlement d'Ordre Intérieur** ; pour les nouveaux parents, un carnet « **Devenir parents** » édité par l'ONE…

Si par la suite, vous avez des questions, nous restons bien entendu à votre disposition sur place ou par téléphone.

## A. L'avance forfaitaire

Le principe de l'avance forfaitaire et les règles auxquelles elle répond vous sont expliqués dans le Règlement d'Ordre Intérieur.

## B. Les tarifs

L'arrêté du 27 février 2003 portant réglementation générale des milieux d'accueil, tel que modifié par les arrêtés du 24 septembre 2003 et 28 avril 2004, impose aux milieux d'accueil agréés, notamment, de solliciter auprès des parents une participation financière sur base de leurs revenus mensuels nets (revenus mensuels nets du ménage). Ce qui permet aux enfants de tous les milieux sociaux, économiques et culturels d'être accueillis à la crèche. En fonction de la situation socio-économique des parents, l'infirmier responsable peut également réfléchir à établir des tarifs plus adaptés.

## C. La visite à domicile (VAD)

Pour les parents habitant sur la commune d'Ixelles et ses environs, l'infirmière réalise une visite à domicile afin de répondre aux questions des parents, leur remettre les documents administratifs, établir le dossier médico-social de l'enfant et fixer les rendez-vous utiles (1ère visite médicale, période de familiarisation).
**Si la VAD ne peut se réaliser, un entretien à la crèche reste obligatoire** afin de préparer l'entrée de votre enfant en toute confiance. Il est en effet essentiel que les parents, comme le personnel, collaborent de manière optimale et puissent accompagner ensemble l'enfant dans son développement. Pour cela, les parents doivent avoir confiance en l'équipe et comprendre le fonctionnement de la crèche.

## D. La visite médicale d'admission

Cette 1ère visite est obligatoire et a lieu si possible avant la période de familiarisation ou au plus tard durant celle-ci. Ce 1er contact avec le pédiatre permettra de connaître l'état de santé de votre enfant, ses vaccinations et de répondre à toutes vos interrogations. Néanmoins, vous devrez nous fournir un certificat établi par le médecin habituel de l'enfant, celui-ci attestera que son état de santé lui permet de fréquenter le milieu d'accueil.

Nous profitons de cette visite pour vous présenter l'équipe de puéricultrices et la section où votre enfant vivra ses premières expériences en collectivité.

N'oubliez pas le carnet de santé et les documents administratifs déjà remplis.

## E. La familiarisation

Ce temps de rencontre est **obligatoire**. Il favorise les relations futures entre le bébé, les parents et l'équipe. Il permet d'établir un climat de confiance nécessaire afin de mieux vivre cette 1ère séparation. L'enfant découvrira le nouveau milieu de vie en présence de ses parents. Ce sera un moment privilégié où maman et/ou papa donneront toutes les informations utiles afin que les puéricultrices puissent au mieux répondre aux besoins de l'enfant.
Une fiche « portrait de votre enfant » (document reprenant les habitudes de votre enfant) sera complétée avec une puéricultrice de la section.

Cette familiarisation sera progressive afin que la séparation se fasse en douceur. Pour cela, nous vous invitons à venir avec votre bébé la semaine précédant son entrée officielle en **respectant les modalités suivantes** :

- la familiarisation a lieu sur rendez-vous
- de 8h30 à 9h30 ou de 8h30 à 10h30 selon les jours
- pas de familiarisation l'après-midi
- durée de 5 jours consécutifs, généralement du lundi au vendredi (en cas de jour férié durant la semaine, la familiarisation a lieu sur deux semaines)

En pratique, la familiarisation s'organise comme suit :

Jour 1 → l'enfant reste avec le(s) parent(s) pendant 1heure
Jour 2 → l'enfant reste avec le(s) parent(s) pendant 1heure
Jour 3 → l'enfant reste 30 minutes avec le(s) parent(s) et 30 minutes seul avec les puéricultrices.
Jour 4 → l'enfant reste seul avec les puéricultrices pendant 1 ou 2 heures selon la manière dont ça se passe les 3 premiers jours
Jour 5 → première demi-journée de présence à la crèche considérée comme date d'entrée officielle de l'enfant (*demi-journée payante*)

Si la séparation est trop difficile, cette période pourra être prolongée ou adaptée en concertation avec l'équipe. Vous profiterez de cette période pour apporter le nécessaire de votre enfant que vous rangerez dans son casier avec une puéricultrice de la section (le 1er jour).

Il s'agit de :

- une réserve de minimum 10 langes
- des vêtements de rechange en 2 exemplaires (veuillez adapter les vêtements aux saisons et à la taille de votre enfant)
- 1 photo de votre enfant que les puéricultrices pourront coller sur son casier
- 1 photo de famille (papa, maman, grands-parents, …) pour la section (photo qui permet de sécuriser l'enfant)

- un objet personnel tel que le doudou, la "tutute ", un vêtement vous appartenant (l'odeur des parents sécurise l'enfant) marqués au nom de l'enfant
- quelques flapules de sérum physiologique
- de la pommade pour les soins de siège (nous utilisons, à la crèche, la pommade de la Croix-Rouge)
- le lait en poudre et la farine spéciale (si régime particulier prescrit par le pédiatre)
- le carnet de santé (qui doit accompagner l'enfant)
- le carnet de liaison (carnet personnalisé) que les parents et les puéricultrices veilleront à compléter
    - tous les jours dans la section des Bébés (*obligatoire**)
    - 1x / semaine dans la section des Moyens (à la demande des parents)
    - 1x / quinzaine dans la section des Grands (à la demande des parents)

**Ce carnet constituant un élément important de la communication entre les parents et le personnel, nous demandons donc aux parents des Bébés de le compléter quotidiennement et aussi clairement que possible. En effet, afin d'assurer une continuité dans la prise en charge des enfants, il est essentiel d'en connaître les habitudes et les horaires de sommeil et de repas. De même, son évolution (le langage, la marche, la propreté…) ou ses problèmes de santé doivent nous être transmis afin de suivre au mieux son développement.*

Au cours des passages de la section des Bébés à celle des Moyens et des Moyens à celle des Grands, les enfants font une nouvelle période de familiarisation entre les deux sections, avec les puéricultrices cette fois. Par ailleurs, une petite rencontre avec les parents est à nouveau organisée. Au cours de celle-ci vous aurez l'occasion de discuter de votre enfant avec les puéricultrices et remplir une autre fiche « portrait de votre enfant » adaptée à son développement et reprenant les habitudes de votre enfant.

## 3. Le 1er jour officiel

Prévoyez **au moins 15 minutes** de temps disponible pour nous confier votre enfant calmement.
Faites en sorte que tous les documents administratifs soient complétés et remis au responsable dès l'entrée de votre enfant. De même, vous veillerez à apporter toutes les affaires nécessaires à la prise en charge de votre enfant (voir page précédente).

*N'hésitez pas à nous téléphoner pendant la journée pour prendre de ses nouvelles. Toute l'équipe vous encourage à un véritable dialogue. Votre enfant va passer de nombreuses heures à la crèche. Nous ne vous remplacerons pas, ni dans sa tête, ni dans son cœur.*

# 4. La vie en crèche et le projet éducatif

## A. Introduction

La crèche est un lieu de vie dans lequel les parents tiennent une grande place.

Le ROI vous a été remis dès l'inscription de votre enfant, nous vous invitons à le respecter.

Chaque enfant a son rythme, ses besoins propres pour manger, dormir, jouer … L'équipe veillera à reconnaître et à respecter ces rythmes dans les limites de la vie en collectivité. L'observation et l'écoute sont la base de notre travail. L'enfant est considéré comme une personne et notre ligne de conduite découle de ce principe de base.

Votre enfant a besoin d'un cadre de vie stable avec des points de repère fixes pour trouver la sécurité (physique et psychoaffective) nécessaire à la construction de son identité.

Pour favoriser son autonomie, la puéricultrice l'invite à participer à toute action par la parole et le geste ; et ne le force jamais. Elle l'appelle, le prévient avant de le prendre, explique ce qu'elle va faire avec lui, sollicite et encourage sa participation dans les gestes quotidiens (repas, habillement, …). Cela permet à l'enfant de prendre conscience de son corps dans l'espace. Le respect de son évolution psychomotrice est primordial pour son développement futur. Nous attendons le moment opportun pour l'aider à franchir une étape.
Nous évitons la comparaison entre les enfants :

*Chacun prend le temps nécessaire pour grandir.*

Si vous vous posez des questions sur l'évolution de votre enfant et sa vie en crèche, n'hésitez pas en parler aux puéricultrices ou à l'équipe d'encadrement (infirmière et responsable).

## B. L'accueil - La séparation - Les retrouvailles

En fonction de l'heure d'arrivée, l'accueil se fait dans la section de votre enfant ou chez les Moyens et par une puéricultrice de sa section. L'enfant devra être déposé au plus tard à l'heure adaptée à la section (voir plus loin) afin de faciliter son accueil avant le repas et de pouvoir participer aux activités. De même, l'après-midi, il sera déposé dans la mesure du possible après 14h30 (afin de perturber le moins possible les enfants qui font la sieste).

Le matin avant 8h30 et le soir après 17h45, les enfants sont regroupés dans une seule section. De même, si l'effectif de l'équipe est réduit, les enfants de deux sections pourront être regroupés (pendant les vacances, …).

Votre enfant sera habillé et déshabillé par vos soins ; le rituel est important lors des séparations et retrouvailles. Ses effets personnels seront rangés dans son casier. Veillez à ce que votre enfant soit propre quand vous le déposez, nous en ferons de même le soir. Dans le cas où votre enfant a sali son lange sur la route, nous vous demandons de le changer avant de

nous le confier. Les **bijoux** ainsi que **les barrettes, pinces et perles de cheveux sont interdits** : l'enfant peut se blesser et/ou les perdre. Nous vous demandons également de **ne pas amener de jouets ou objets personnels (sauf doudou, vêtements avec odeur de la maman)**. Dès lors, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de dégâts de ceux-ci.

Prévoyez 10 minutes le matin et le soir pour que séparation et retrouvailles se passent calmement et en confiance. Si ce n'est pas une des puéricultrices de la section de votre enfant qui vous reçoit, toutes les informations utiles lui auront été transmises (un cahier de bord est utilisé dans chaque section).

Il est parfois difficile de se quitter le matin et vous serez peut-être tentés de profiter d'un moment d'inattention de l'enfant pour partir … Nous vous déconseillons de le faire car pour votre enfant, votre absence sera vécue comme une disparition et non une séparation. Mieux vaut se dire au revoir « dans la vérité » pour établir des relations de confiance. Il faut éviter à l'enfant de faire des allers-retours entre vos bras et la section. De même, nous demandons aux parents de ne pas rester trop longtemps à la barrière alors que leur enfant est déjà dans la section. Le moment de la séparation doit être clair et bref pour permettre à l'enfant de le vivre plus sereinement. La puéricultrice veille à réconforter l'enfant lors de la séparation de la manière la plus adaptée à l'enfant (câlin sur les genoux, doudou, tutute, laisser l'enfant s'exprimer par les pleurs s'il refuse tout contact, …).

Par mesure d'hygiène, de respect de l'enfant et de son lieu de vie, nous vous invitons à rester discrets et vous demandons de **ne pas introduire de personnes étrangères dans la crèche**.

De même, et afin d'assurer la sécurité des enfants, nous vous demandons de **ne pas prendre votre enfant sans nous en avertir**.

Nous vous demandons également de **ne pas vous occuper d'un autre enfant**.
Si votre enfant est repris par un tiers, veuillez en avertir les puéricultrices et compléter une procuration (disponible au bureau) que vous présenterez aux puéricultrices au moment de déposer votre enfant. La personne qui récupérera votre enfant veillera, quant à elle, à présenter sa carte d'identité aux puéricultrices. En cas de changement exceptionnel au cours de la journée, il est important d'en avertir les puéricultrices par téléphone.

S'il y a des changements concernant les personnes autorisées à déposer ou récupérer votre enfant telles que mentionnées dans le contrat, il faut en avertir le responsable ou l'infirmière afin de modifier celui-ci.

Remarque : Une petite précision peut être apportée concernant les enfants des membres du personnel. Afin d'éviter tout problème ou difficulté pour le parent ou l'enfant, ce dernier n'est jamais pris en charge dans la crèche dans laquelle travaille son parent.

**La crèche fermant à 18h30, les parents sont invités à venir récupérer leur(s) enfant(s) pour 18h15 au plus tard.** Ce qui permet de discuter avec les puéricultrices de la journée de l'enfant. Les parents qui arrivent tard et souhaitent discuter entre eux sont également invités à le faire à l'extérieur pour permettre aux puéricultrices de terminer leur service et fermer la crèche.

Petites particularités de chaque section lors de l'accueil

► *Les Bébés*

- Veillez à amener votre enfant pour 10h00 au plus tard
- Choisissez des vêtements amples (non serrants) et confortables afin de favoriser ses mouvements (éviter les salopettes).
- Laissez votre enfant pieds nus (ou en chaussettes/chaussons antidérapants) dès qu'il atteint la position debout
- Remettez aux puéricultrices le carnet de liaison de votre enfant (celles-ci ne vérifiant pas systématiquement son casier)

► *Les Moyens*

- Veillez à amener votre enfant pour 9h30 au plus tard
- Enlevez-lui ses chaussures le matin : rester pieds nus favorise l'apprentissage de la marche et de l'équilibre. En hiver, des chaussons ou des pantoufles sont conseillés.

► *Les Grands*

- Veillez à amener votre enfant pour 9h00 au plus tard
- Le matin, présentez-vous dans la section des grands (devant les casiers individuels) même si les enfants sont regroupés dans l'autre partie de la section ou dans la section voisine. Le soir, les enfants sont regroupés dans la section des Moyens. Les parents passent par la section des Grands récupérer leur enfant et ses affaires.

Les parents qui ont plusieurs enfants dans des sections différentes sont priés de déposer et récupérer leurs enfants individuellement dans chacune des sections.

Précisions par rapport aux mi-temps (maximum 5 heures):

► *Les Bébés*

horaire indéfini (arrivée au plus tard à 10h00) & pas de départ ou d'arrivée entre 12h et 14h30

► *Les Moyens*

entre 9h30 et 14h30 ou après 14h30 & pas de départ ou d'arrivée entre 12h et 14h30

► *Les Grands*

entre 9h00 et 14h30 ou après 14h30 & pas de départ ou d'arrivée entre 12h et 14h30

## C. L'alimentation et le moment des repas

*Le rythme personnel de l'enfant est observé et respecté tout en tenant compte de la vie en groupe.*

Les régimes alimentaires (pour raisons culturelles ou médicales) sont respectés uniquement sur présentation d'une prescription ou d'un avis du médecin dans le carnet de santé. Les modifications alimentaires se font avec l'accord du médecin traitant et du pédiatre de la crèche.

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche. Ils sont établis en fonction des conseils diététiques de l'ONE.

Les repas sont préparés quotidiennement par une cuisinière et une aide cuisinière. Les biberons sont quant à eux préparés par la puéricultrice à la biberonnerie selon les modalités de l'ONE. (hygiène, …). Ces préparations sont faites exclusivement à la crèche. **Tout apport alimentaire extérieur (biberon, repas, …) est interdit pour des raisons de sécurité et d'hygiène**. Seul le lait maternel est accepté en crèche si les précautions de conservation ont été respectées (chaîne du froid si le lait maternel est congelé). Le repas du matin et du soir est obligatoirement donné à la maison.

Pour des raisons d'organisation, lorsqu'un enfant n'aime pas un aliment ou une préparation du dîner (légume, viande, plat au four…), les puéricultrices ne le forcent pas mais un autre aliment ou préparation ne peut lui être proposé. Il reçoit donc seulement une partie du repas. En effet, l'organisation des stocks de la cuisine ne permet pas de modifier les menus en fonction des goûts de tous les enfants. Par contre, des fruits sont toujours disponibles pour les enfants qui ne mangent pas le goûter proposé.

*De manière générale, les puéricultrices veillent à ce que les repas se passent dans le calme et la bonne humeur. Elles respectent le rythme de l'enfant et l'encouragent progressivement vers l'autonomie et veillent à ce que le repas soit source de plaisir.*

► *Les Bébés*

Les biberons sont administrés en fonction du rythme de l'enfant et le type de biberon et de tétine lui sont adaptés et fournis par la crèche. C'est un moment privilégié avec la puéricultrice. En fin de biberon, l'enfant restera un moment dans les bras de la puéricultrice, sera mis au relax ou dans une chaise haute adaptée.

La maman d'un bébé nourri au sein peut venir durant la journée le nourrir si son activité professionnelle le lui permet. Cela se fait en section avec le soutien des puéricultrices et pour le temps de l'allaitement uniquement.

Petit à petit, avec l'alimentation solide, l'enfant va apprendre à avoir un rythme plus précis. Les premiers « repas cuillères » seront donnés à la maison par les parents. Le sevrage au lait maternel est une étape très importante pour l'enfant. Le relais sera pris par les puéricultrices avec l'autorisation des parents, et ce, en douceur. Elles ne forcent pas l'enfant à manger et si c'est nécessaire un complément biberon lui sera donné.

Le dîner est présenté vers 10 h 45 (précédé du potage) et se termine vers 13 h. La puéricultrice respecte un délai correct en fonction de l'heure du 1er repas. Les enfants mangent à tour de rôle. Ceux qui ne mangent pas, peuvent continuer à jouer. La puéricultrice explique aux autres enfants qu'ils doivent patienter.
Pour la prise du repas, l'enfant est installé dans un relax, dans une chaise haute ou dans les bras de la puéricultrice, et ce, selon l'âge et les besoins de l'enfant.

Le goûter est présenté vers 14 h30. Il s'agit généralement d'une panade de fruits, d'une compote ou du goûter du jour (tartines, yaourts,…) comme celui des Moyens et des Grands pour les plus âgés de la section.

► *Les Moyens*

La puéricultrice veille à l'apprentissage de l'autonomie. Elle valorise et encourage, ne force pas.

La collation du matin est servie entre 9h30 et 9h45. Des crudités (tomates, concombres, carottes,…) sont présentées aux enfants. Ceci favorise la découverte de nouveaux goûts, de nouvelles textures.

Le dîner débute à 10h30 par le potage. Vers 11h les enfants sont installés à table (dans la véranda). Les plus jeunes sont aidés et ceux qui sont déjà autonomes mangent seuls.

Le goûter est servi vers 15 h. Il s'agit de panades, tartines, yaourts ou préparations « maison » de notre cuisinière accompagné d'eau, du thé froid ou du lait.

Vers 17 h une autre collation (fruit, thé froid sans sucre, …) est proposée aux enfants qui restent.

► *Les Grands*

La collation du matin est servie entre 9h30 et 9h45. Des crudités (tomates, concombres, carottes,…) sont présentées aux enfants. Ceci favorise la découverte de nouveaux goûts, de nouvelles textures.

Le dîner débute vers 10 h 45 par le potage. Les enfants s'installent à table ; les plus grands ont généralement le choix de la place. Les aliments sont présentés séparés dans une assiette.
Pour les plus petits, les aliments sont parfois écrasés et mélangés dans une assiette creuse.
Un fruit est proposé en fin de repas.

Le goûter est servi vers 15 h. Il s'agit de panades, tartines, yaourts ou préparations « maison » de notre cuisinière accompagné d'eau, du thé froid ou du lait.

Vers 17 h, une autre collation (fruit, thé froid sans sucre, parfois crudités …) est proposée aux enfants qui restent.

## D. Le sommeil

Le rythme de chacun est observé en tenant compte des limites de la vie en groupe. Pour sécuriser l'enfant, un rituel d'endormissement est respecté : même lit, même endroit, sac de couchage ou édredon adaptés, objet transitionnel (vêtement de maman, «tutute», doudou…). En fin de sieste, les puéricultrices attendent que l'enfant s'éveille spontanément, il ne sera pas réveillé.

Des petites particularités liées à la disposition des sections sont à préciser :

► *Les Bébés*

Le rythme du sommeil des petits est respecté. Une chambrette vitrée de 3 lits est utilisée pour les plus petits. Cette chambrette permet un isolement (calme, pénombre) en offrant un contact visuel aux puéricultrices.

Un dortoir également vitré de 12 lits est prévu pour les autres enfants. Chacun d'eux a un lit-cage personnel. Des sacs de couchage sont utilisés pour le confort et la sécurité de l'enfant. Celui-ci est toujours couché sur le dos.

Dans la section, des coins douillets (coussins, poufs, …) sont aménagés afin que l'enfant puisse se reposer s'il en ressent le besoin. Un enfant qui s'endort sur un tapis ou un coussin ne sera pas réveillé, ni déplacé dans son lit.

Enfants sous surveillance monitoring

Les enfants placés sous la surveillance d'un monitoring pour raison médicale peuvent fréquenter la crèche (avec certificat et rapport médical). Le monitoring doit être en bon état de fonctionnement et son mode d'emploi doit nous être fourni. En cas de dysfonctionnement de l'appareil, les parents seront rappelés. Un certificat médical est exigé lors de l'arrêt de la surveillance par monitoring.

► *Les Moyens*

L'absence de dortoir séparé pour ces derniers nous contraint à ne pas pouvoir respecter parfaitement le rythme de l'enfant. Un coin douillet (coussins, …) a été aménagé dans la section afin que l'enfant fatigué puisse se reposer.

La sieste est donc un moment commun pour tous les enfants. Les lits sont disposés dans la salle de jeux après les repas. Chacun a son lit et sa place. La sieste débute vers 12 h pour se terminer vers 14 h 30 et ce, en fonction du sommeil des enfants. Les plus jeunes sont couchés dans des lits en mousse à bords hauts, les autres dans des lits en toile.

► *Les Grands*

Tous les enfants dorment dans des lits en toile qui sont installés pendant le dîner dans la première partie de la section. Les enfants sont couchés après les repas et les changes. Ils se réveillent à leur propre rythme (de 12 h à 14 h 30). Durant la journée, si un enfant le nécessite, un coin douillet (coussins, …) ou un lit peut être aménagé dans la section.

## E. Le temps des changes et des soins

Il s'agit de moments privilégiés dans la relation entre l'enfant et la puéricultrice. Elle veille à parler à l'enfant, à lui expliquer ses gestes, à le rassurer, à le câliner tout en respectant son intimité. Les changes ont lieu dans la salle de bain chaque fois que c'est nécessaire mais également à des moments systématiques dans la journée (après les repas et au lever de la sieste). Des soins adéquats sont prodigués en fonction des besoins de l'enfant (soin des yeux, du nez, …).

Dans la section des Bébés et celle des Moyens, la salle de bain a de grandes parois vitrées permettant un contact visuel et verbal de la puéricultrice sur la salle de jeux. Dans la section des Grands, la table de change se trouve dans la section. Ces aménagements permettent d'assurer la sécurité des enfants.

Chez les Grands, nous accompagnons l'enfant lors de l'acquisition de la propreté. Le rythme de l'enfant est respecté.

Vers 22-24 mois ou plus tard, les puéricultrices l'invitent à prendre contact avec le « pot ». S'il refuse, elles n'insistent pas.

Avant de s'engager dans l'acquisition de la propreté, les puéricultrices en discutent avec les parents afin que l'apprentissage ait lieu en collaboration avec eux pour ne pas déstabiliser l'enfant. Une fois le pot « connu » à la maison, les puéricultrices poursuivent l'apprentissage de la propreté et encouragent l'enfant, le félicitent, répondent à ses interrogations, le rassurent et ne le grondent pas en cas d'accident.

En cas de refus de l'enfant ou d'accidents répétés, l'apprentissage peut être post-posé en accord avec les parents. Ainsi, l'autonomie de l'enfant est favorisée. À ce moment-là, nous demandons aux parents d'apporter des culottes ou slips et des vêtements de rechange en grande quantité.

Les enfants ont la possibilité d'aller à la toilette à tout moment mais sont également invités à s'y présenter à heures régulières (à 9h30, après le dîner, au lever de la sieste, après le goûter).

Les puéricultrices proposent aux enfants de la section des Moyens qui mangent seuls et à tous les enfants de la section des Grands de se laver les mains avant le dîner. De même, les enfants se lavent les mains après avoir été jouer au jardin ou après une activité (peinture, bricolage…).

## F. La surveillance médicale préventive

Elle est organisée selon les modalités de l'ONE. Vous pouvez en prendre connaissance dans le R.O.I. Les parents sont informés des dates et heures de visite médicale et invités à y assister. Une consultation avec le pédiatre est organisée une fois par semaine, en général le lundi après-midi. De même, le pédiatre passe dans les sections afin d'observer le développement des enfants et de suivre leur évolution.

La vaccination de votre enfant peut également être organisée à la crèche sous réserve d'une autorisation officielle de votre part.

Afin d'éviter tout malentendu et pour que tous les parents aient la même information, il est essentiel de préciser quelques règles concernant les maladies, les médicaments et les régimes alimentaires :

- Tout traitement médicamenteux même homéopathique ne peut être administré sans prescription médicale (nom du médicament, dose, heure d'administration, durée du traitement). De même, dans un souci de bien-être pour vos enfants, nous n'acceptons pas de régimes alimentaires particuliers sans un accord écrit de votre médecin.

- Pour nous transmettre ces informations, hormis les prescriptions classiques, le carnet de santé constitue un document de référence. Nous insistons donc pour que celui-ci accompagne toujours votre enfant.

- Pour répondre aux exigences de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire), les aliments et préparations extérieurs à la crèche, excepté le lait maternel, sont interdits.

- Tout retour en crèche après maladie « contagieuse » nécessite obligatoirement un certificat médical attestant l'exclusion de tout danger pour la santé des autres enfants.

- À moins d'être averti avant 8h00, les enfants qui ne viendraient pas à la crèche alors qu'ils sont prévus dans le planning mensuel complété par les parents seront considérés comme présents. Ces journées sont donc comptabilisées en fin de mois.

- Lorsque l'état général de votre enfant le nécessite ou qu'il présente une température supérieure ou égale à 38,5 °c, nous vous téléphonons afin de vous en avertir et vous demandons selon son état de venir le récupérer. Les enfants présentant une température supérieure ou égale à 38°C à l'arrivée ne sont pas admis à la crèche.

- Pour répondre aux exigences de l'ONE, toute absence de plus d'1 jour pour maladie doit être justifiée par un certificat médical.

- Un enfant présentant plus de 3 « mauvaises » selles (liquides) sur la journée ne peut poursuivre sa journée à la crèche. Il est en effet essentiel de préserver l'ensemble des enfants des maladies collectives et contagieuses.

Situation d'urgence

En cas d'accident ou de maladie grave, vous en serez avisé immédiatement et invités, à défaut d'instructions contraires de votre part, à rejoindre l'infirmièr(e) :

- au Centre Hospitalier Etterbeek - Ixelles (Rue Jean Paquot, 61-63 à Ixelles – 02/641.41.11)

- à la Clinique Edith Cavell (rue Edith Cavell, 35 à Uccle - Tél.02/340.40.40)

- à la Clinique Ste Elisabeth (avenue De Fré, 206 à Uccle - Tél. 02/614.20.00)

***Veuillez nous communiquer tout changement d'adresse, de numéro de téléphone privé et professionnel pour nous permettre de vous joindre à tout moment.***

## G. L'éveil et l'aménagement des sections

*Aménagement intérieur*

L'aménagement des sections est organisé de façon à offrir à l'enfant la possibilité de grandir, d'explorer, de découvrir … à son rythme, en toute sécurité et dans le respect du développement psychomoteur. Il permet de favoriser les interactions entre enfants, interactions nécessaires à l'enfant pour construire son identité et le conduire progressivement vers l'autonomie et vers la socialisation.

Chaque section comprend au minimum 3 coins bien précis, sécurisés, adaptés à l'âge des enfants et aménagés tout au long de la journée.

1) Un coin « psychomotricité » offrant à l'enfant la liberté de mouvement et la prise de conscience de l'espace.
2) Un coin douillet où l'enfant peut se poser, se reposer, lire un livre, …
3) Un coin de jeux symboliques (chez les Moyens et les Grands) où l'enfant peut manipuler, expérimenter les divers objets et jeux mis à sa disposition.

► *Les Bébés*

Dans la section des Bébés, les activités visent à stimuler le développement sensoriel et la découverte de son corps et de celui des autres. Pour cela, les puéricultrices familiarisent les enfants à la musique, la psychomotricité, la lecture, les mobiles, les portiques et aux jeux adaptés à leur âge (aux couleurs variées, différentes textures, « contenu/contenant »…).

► *Les Moyens*

Dans la section des Moyens, les jeux proposés varient à différents moments de la journée afin qu'il y ait toujours des jeux d'imitation, de sensations et des jeux libres (dînettes, animaux, garages, poupées, voitures…)

Quand le nombre de puéricultrices le permet et en fonction de l'âge des enfants, les puéricultrices organisent également des activités artistiques (peinture, dessin, …)

Néanmoins, certaines activités sont proposées quotidiennement ou au moins une fois par semaine telles que la psychomotricité (le mardi matin), les chants (avant le repas), le « Bonjour » (qui permet aux enfants de se retrouver et de partager un moment de convivialité tous les matins),…

A d'autres moments, les puéricultrices lisent des histoires, elles chantent, elles jouent avec les enfants…

La psychomotricité nécessitant l'utilisation de la totalité du corps, nous demandons aux parents d'habiller leurs enfants avec des vêtements amples et confortables.

► *Les Grands*

Différents jeux sont proposés aux enfants simultanément, d'autres sont accessibles à tout moment. Nous veillons ainsi à assurer la permanence du jeu.

Des activités sont régulièrement proposées à l'enfant mais ne sont jamais imposées. Elles sont présentées sans rythme bien précis mais adaptées aux besoins des enfants et à l'état d'esprit du groupe. La puéricultrice invite l'enfant à participer et a surtout un rôle d'observation, d'écoute, elle respecte son choix. L'enfant peut toujours jouer librement s'il le souhaite.
Les parents sont informés oralement par les puéricultrices lorsqu'ils viennent chercher leur enfant des activités réalisées dans la journée (psychomotricité, lecture, chants, bac à sable, bac à riz, peinture, puzzle, …).

Des activités occasionnelles telles que l'activité « théâtre » (pour les Moyens et les Grands) sont présentées par des intervenants extérieurs en cours d'année.

Les parents sont prévenus des activités afin que chaque enfant puisse y participer (d'où l'importance d'arriver avant 9h00).
Comme dans la section des Moyens, une séance de psychomotricité est organisée une fois par semaine (le jeudi matin).

Par ailleurs, chaque matin, les enfants se retrouvent pour le « Bonjour » au cours duquel ils partagent un moment de convivialité, font entre autres le tour des enfants présents ou absents (afin que chacun prenne sa place et qu'ils se familiarisent avec les prénoms des autres enfants), ils observent la météo du jour, apprennent à différencier et nommer les couleurs…

*Aménagement extérieur*

Une terrasse est prévue pour les bébés et un jardin est aménagé (avec un bac à sable ainsi que des modules adaptés) pour les plus grands (Moyens & Grands). Une cour est également utilisée pour permettre aux enfants de rouler à vélo … Par beau temps, nous vous demandons d'apporter chapeaux ou casquettes. La crème solaire est appliquée par nos soins et fournie par la crèche.

## H. La sécurité affective au quotidien

L'équipe organise le milieu d'accueil de façon à assurer la sécurité physique mais aussi affective de l'enfant. Celles-ci sont nécessaires à la construction de son identité et lui permettent d'acquérir progressivement confiance en lui. Elles l'aident à s'affirmer au fil de son développement.

Les puéricultrices veillent à accompagner au mieux les émotions de l'enfant en les respectant, en les reconnaissant, en y mettant des mots, … Elles rassurent l'enfant s'il se trouve en difficulté, lui parlent, lui expliquent les choses, le câlinent.

Les doudous sont à la portée des enfants et les « tututes » sont données à la demande.

En cas de conflits entre eux, les puéricultrices veillent à leur sécurité et à l'apprentissage des règles de vie (partage, respect du jeu, respect de l'autre, …). Elles n'interviennent pas systématiquement. Pour les plus petits, les puéricultrices veillent à donner doudou et/ou «tutute» dès que l'enfant en ressent le besoin. Dans les sections, des photos de famille sont collées sur les murs et permettent de sécuriser l'enfant.

Notons qu'à leur âge, les enfants ont différents modes d'expression parfois un peu agressifs mais auxquels nous sommes attentifs.

Il est important de préciser que les enfants avant d'acquérir la parole sont à la recherche de moyens pour s'exprimer, communiquer ou montrer leurs émotions. Certaines pulsions ne peuvent pas encore se contrôler (morsures, griffes, excès de bisous…). Il arrive, surtout entre l'âge d'un an et deux ans que les enfants se cherchent et adaptent des comportements parfois agressifs envers eux-mêmes ou envers les autres. Cela fait partie du développement normal de l'enfant. Nous somme conscients qu'il est parfois difficile de le comprendre et de l'accepter en tant que parent. Néanmoins, nous veillons au bien-être et à l'intégrité de chaque enfant.

Malheureusement, nous ne pouvons pas prévenir tous les gestes des enfants. Nous veillons à ce que l'enfant ayant subi une « agression » de la part d'un camarade puisse être consolé et soigné (désinfection, crème,…)

Nous prenons également le temps d'expliquer à l'enfant en cause qu'il y a d'autres façons de s'exprimer (coussin ou anneau de dentition pour mordre, faire appel à l'adulte,…) et que l'autre enfant a mal.

À l'arrivée des parents, les puéricultrices et/ou l'équipe d'encadrement expliquent les faits et restent à l'écoute et à leur disposition si nécessaire.

## 5. La gestion des transitions quotidiennes

Les transitions sont fréquentes au sein de la crèche (changement de personnel, retour de maladie, changement de section …). Il est indispensable qu'elles soient les plus douces possibles. Chaque transition peut être vécue comme une nouvelle séparation, comme une rupture. L'enfant doit se sentir au maximum en sécurité et dès lors, il doit être accompagné le mieux possible. Il est important d'offrir à l'enfant le maintien de rituels, une cohérence dans nos gestes, de respecter son espace de vie afin d'assurer sa sécurité affective.

Nos objectifs à ce niveau concernent :

► *1. Le maintien et l'amélioration des périodes de familiarisation*

**- à l'entrée (voir E. Familiarisation)**

- Quand c'est nécessaire, prévoir un plan déterminé et détaillé pour chaque entrant.

**- lors des changements de section (passage des Bébés vers les Moyens et des Moyens vers les Grands)**

- Organiser une familiarisation / adaptation une semaine avant le passage en présence de la puéricultrice de la section sortante.
- Organiser une rencontre entre les puéricultrices et les parents afin de réactualiser la fiche « portrait de l'enfant ».

- Permettre aux enfants de la section des Moyens de participer au transfert de leurs effets personnels (tutute, doudou, cartable…) avant leur passage dans la section des Grands.
- Organiser une fois par mois une réunion d'équipe afin de parler de l'évolution de tous les enfants. (tour des dossiers)

**- lors d'absences prolongées (maladie, retour de longues vacances, …)**

- Faire d'office une familiarisation/adaptation lors d'absences prolongées des enfants ou d'une puéricultrice.

► *2. L'organisation du changement de section des puéricultrices*

Les puéricultrices restent +/- 9 mois dans chaque section et 3 changements sont organisés par an (en janvier, en avril et en septembre). Ce qui permet aux puéricultrices de suivre un groupe d'enfants du début de leur séjour jusqu'à la fin. Le planning est établi pour 2 ans.

- Prévoir une adaptation des puéricultrices (surtout quand la puéricultrice de la section des Grands va dans la section des Bébés)
- Réaliser une remise de service efficace (de manière quotidienne, particularité de chaque enfant, …)
- Se présenter aux parents, aux enfants
- Elaborer un « programme de base » par section permettant à chaque puéricultrice (remplaçante) d'offrir les mêmes repères et règles à l'enfant assurant ainsi son bien-être. Ce « programme de base » comprendrait :
  - un horaire type d'une journée
  - les règles particulières de la section
  - les rituels des enfants
  - le rangement de la section
  - les habitudes …

## 6. Les relations avec les parents

Pour bien gérer les transitions, de bonnes relations avec les parents sont nécessaires. Pour ce faire, des contacts réguliers avec les parents sont déjà mis en place au quotidien.

D'autres objectifs pourraient donc être d' :

- Organiser une fête de fin d'année pour et avec les parents à l'occasion de la St-Nicolas
- Organiser des soirées à thème (la place des limites dans le développement de l'enfant, le sommeil chez l'enfant, …) dans le cadre de la Quinzaine de la Petite Enfance.
- Donner aux parents des fiches d'évaluation avant le départ des enfants de la crèche.
- Prendre le temps de remplir avec les parents les fiches « Portrait de votre enfant » lors de leur passage d'une section à l'autre.

## 7. Outils déjà utilisés pour la réalisation de notre projet

- Carnet de liaison personnalisé
- Carnet de bord utilisé par les puéricultrices de chaque section
- Carnet de santé de l'enfant
- Portrait de l'enfant à l'entrée
- Portrait de l'enfant lors des passages
- Photos de famille affichées sur les murs des sections
- Pochettes de rangement des doudous accessibles aux enfants
- Affichage de toutes les informations importantes telles que :
    - Les dates des passages des enfants aux puéricultrices
    - L'accueil d'une nouvelle puéricultrice
    - L'accueil des stagiaires
- Réunions d'équipe régulières par section avec maintien d'un cahier de P.V.
- Réunion générale de l'équipe minimum une fois par an
- Fête de fin d'année
- Soirées à thème

## 8. Conclusion

Le projet pédagogique actuel est basé sur le mode de fonctionnement idéal de la crèche. Néanmoins, des améliorations ou des constantes peuvent être envisagées. Il est important que chacun des membres de l'équipe puisse évoluer et être en adéquation avec le projet. Pour cela, des objectifs doivent être définis.

Nous avons par exemple choisi d'améliorer l'accueil général au sein de la crèche et ce, dans un souci de continuité, de cohérence et de stabilité. Nous visons essentiellement au maintien et à l'amélioration de la gestion des transitions quotidiennes et des relations avec les parents.

## 9. Annexes

## A. Planning de la journée Section des Bébés

*7h30 – 8h30* : Accueil dans la section des Moyens

*8h30* : Passage dans la section des Bébés

*8h30 – 10h00* :

Jeux libres

Respect du rythme de l'enfant : sieste, biberons et changes selon les besoins

*10h30 – 13h00* : Repas (selon les besoins)

À partir de *14h30*, les départs sont possibles et les goûters sont donnés

- Placement de jeux

- Moment privilégié/ individuel avec chaque enfant

*17h45* : Passage dans la section des Moyens

## B. Planning de la journée Section des Moyens

***7h30 – 8h30*** : Accueil de tous les enfants dans la section

***8h30*** : Départ des enfants vers les sections

***8h30 – 9h30*** :
- Accueil des enfants
- Jeux libres
- Crudités (vers 9h15)

***9h30 :*** "Bonjour"

***9h45 – 10h30*** :
- Jeux libres
- Activités (Psychomotricité le mardi)
- Changes si nécessaire

***10h45 – 11h00*** :
- Soupes
- Jeux libres
- Rangement

***11h00 – 11h30*** : ***Repas***

***11h30 – 12h00 :***
- Changes
- Mise en place des lits

***12h00 – 14h30*** : Sieste

***14h30-15h00*** :
- Lever de sieste
- Changes
- Rangement des lits

***15h00 : Gôuter***

***15h30 – 18h30 :***
- Jeux libres
- Thé/Eau + fruits (vers 17h00)
- Changes

***17h45 :*** Passage des enfants des autres sections dans la section des Moyens

## C. Planning de la journée Section des Grands

***7h30 – 8h30*** : Accueil dans la section des Moyens

***8h30 – 9h00*** :
- Passage dans la section des Grands suivant le nombre d'enfants
- Accueil des enfants
- Jeux libres

***9h00 – 9h30*** :
- « Bonjour » avec les photos des enfants
- Météo
- Histoires & Chants

***9h30*** :
- Crudités
- Jeux libres

***10h00*** : Activité encadrée (Peinture, chants, danse, psychomotricité, dessin, cuisine,..)

***10h30-10h50*** :
- Change des enfants
- Passage aux toilettes + Lavage des mains

***11h00 : Repas***

***11h30 – 11h40*** :
- Histoire
- Toilette pour ceux qui ont acquis la propreté

***12h00-14h30*** :
- Sieste

***14h30 – 15h00*** :
- Possibilité de départs
- Change + passage aux toilettes

***15h00 : Goûter***

***15h30 – 18h00*** :
- Jeux libres
- Thé/Eau + fruits (vers 17h00)
- Passage aux toilettes + change

***17h45 – 18h00*** : Passage dans la section des Moyens